

COMPTE-RENDU DE LA VISITE

DE LA MAISON D'ARRET DE CHAUMONT DU 15/03/2023

J'ai été accueillie par Monsieur le Chef d'Etablissement, Monsieur DAVAINÉ, qui a commencé par me présenter la maison d'arrêt de CHAUMONT et son histoire.

Il m'a, ainsi, été exposé que la maison d'arrêt disposait initialement d'un quartier femmes, transformé ensuite en quartier Haute Sécurité, qui a fini par devenir l'actuel quartier mineur.

La maison d'arrêt de CHAUMONT dispose d'une capacité de 68 places en raison de l'exigence d'encellulement individuel.

Actuellement, 59 personnes sont incarcérées au sein du quartier détention, 6 personnes au sein du quartier de semi liberté et 4 au sein du quartier mineur.

L'encellulement individuel n'est pas toujours respecté en raison du souhait de certains détenus d'avoir un co-détenu ou encore en raison d'exigences de surveillance de certains détenus à tendance suicidaire.

En quelques mois, la maison d'arrêt de CHAUMONT a vu sa population diminuer de près de 40 personnes.

I) Lieux de vie des détenus

A) Le quartier détention

La maison d'arrêt dispose de plusieurs « cellules arrivant », rassemblées à l'entrée du quartier détention, qui sont sensiblement identiques au reste des cellules du quartier détention mais qui sont proches des bureaux des surveillants et au sein desquelles l'encellulement individuel est automatique.

Egalement, l'une des cellules arrivant est pourvue d'une douche.

Les cellules sont équipées de manière adaptée, chacune disposant d'un réfrigérateur, d'une télévision, d'un lit superposé, de mobilier de rangement, d'un téléphone fixe et de toilettes cloisonnées et fermées.

Le téléphone est à leur disposition à la fois en cellule mais également dans certaines parties communes et en promenade afin de leur laisser la possibilité de préserver la confidentialité de leurs échanges lorsqu'ils partagent leur cellule avec un autre détenu.

Pour utiliser le téléphone, les détenus disposent d'une carte qui leur est remise à leur arrivée, mentionnant leurs identifiants et codes personnels, qu'ils peuvent ensuite recharger par le biais de mandats ou de leur rémunération en détention, grâce aux touches du téléphone.

Les détenus peuvent également téléphoner en visioconférence à leurs proches grâce à un téléphone équipé à cet effet, se trouvant au sein d'une salle dédiée à la visioconférence de

manière générale.

La maison d'arrêt est également pourvue d'une cellule handicapé, au sein de laquelle une douche est présente.

Les détenus ont accès aux douches trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi), ainsi qu'à chaque sortie de séance de sport.

Egalement, les détenus qui travaillent disposent d'une douche par jour.

Il existe plusieurs locaux de douches communes, qui rassemblent un nombre limité de douches (trois ou quatre), séparées par un muret permettant aux détenus de préserver leur intimité.

Les prévenus et les condamnés sont séparés, y compris en promenade, la maison d'arrêt disposant de deux cours de promenade, toutes deux pourvues d'un banc, d'un point d'eau et d'une cabine téléphonique.

La Maison d'Arrêt est labellisée, permettant une unification des règles de prise en charge des détenus entre l'ensemble des maisons d'arrêt du même label.

B) Le quartier de semi liberté

Le quartier de semi liberté se résume à un couloir desservant quelques cellules, qui sont identiques aux cellules du quartier détention mais qui demeurent ouvertes pendant le temps de présence des détenus.

Lorsque les détenus sont présents le week-end, ils peuvent disposer de la salle d'activité et de la salle de sport du quartier détention.

C) Le quartier mineur

J'ai également pu visiter le quartier mineur de la maison d'arrêt, qui dispose de dix cellules dont une double dans le cas où des mineurs ne souhaiteraient pas d'encellulement individuel, mais qui est actuellement en travaux.

Des enseignements sont dispensés chaque jour aux mineurs, l'école étant obligatoire.

Dans ce cadre, ils ont également des cours de sport au sein d'une pièce qui y est dédiée et équipée à cette fin (table de ping pong, équipements de musculation).

Le quartier mineur est également équipé de douches communes, chacune étant entièrement cloisonnée.

Les mineurs disposent d'une petite cuisine au sein de laquelle ils bénéficient d'un cours de cuisine le vendredi après-midi lorsqu'ils se sont investis dans les enseignements, et peuvent ensuite repartir en cellule avec leur plat.

Egalement, une bibliothèque suffisamment fournie est à leur disposition.

Une cour de promenade décorée par une fresque leur est réservée.

D) Le quartier disciplinaire

Le quartier disciplinaire se compose de quelques cellules où l'ensemble des meubles qui s'y trouvent sont scellés et qui sont fermées par une grille.

Une cour de promenade leur est réservée.

Auparavant, une cellule d'isolement s'y trouvait mais l'isolement n'existant plus, des travaux sont en cours afin de la transformer en une cellule disciplinaire et ce afin d'éviter que l'exécution des décisions disciplinaires soient différées.

Une fresque a été peinte au niveau du hall desservant la salle de la commission de discipline, le quartier disciplinaire et d'autres pièces dédiées aux formations.

Elle résulte d'une activité graffiti et elle a donc été peinte par les détenus, ce qui égaye incontestablement les lieux.

Le problème de la présence des rats qui perdurait depuis plusieurs années dans cette partie de la maison d'arrêt et, notamment au sein du quartier disciplinaire, a été éradiqué par une action de dératisation diligentée par le nouveau Chef d'Etablissement dès son arrivée.

Les canalisations au sein desquelles les rats s'introduisaient ont été bétonnées.

Plus aucune odeur n'est donc présente à cet endroit.

Concernant les problèmes de stupéfiants en détention, le Chef d'Etablissement m'a indiqué que celui-ci subsistait et qu'il posait d'autant plus difficulté qu'il concernait généralement la consommation de cannabis, drogue pour laquelle aucun traitement de substitution n'existe.

Enfin, il m'a été indiqué que le problème des téléphones portables en cellule demeurait également dans le sens où cela permettrait aux détenus de s'entretenir avec des personnes pour lesquelles ils auraient une interdiction de communiquer, par exemple, ou encore car cela leur permettrait de s'entretenir de manière plus confidentielle que par le biais du téléphone fixe installé en cellule puisque les conversations y sont enregistrées et peuvent faire l'objet d'un enregistrement.

Le nombre d'incidents et donc de commissions de disciplines a, toutefois, été réduit depuis plusieurs mois en raison de la diminution de la population carcérale.

II) Emplois, activités, formations et culte

J'ai pu visiter l'ensemble de la maison d'arrêt, en commençant par les cuisines.

Deux équipes de deux détenus y travaillent en autonomie, alternativement.

Ils gèrent eux-mêmes la température des réfrigérateurs et disposent d'un tableau mentionnant l'ensemble des régimes particuliers des détenus, du régime végétarien au régime sans porc.

Ils disposent des ingrédients nécessaires, qu'ils cuisinent ensuite pour la journée.

Le travail en détention est proposé aux détenus en privilégiant leur expérience professionnelle.

Actuellement, plus de la moitié de la population carcérale bénéficie d'un emploi au sein de la maison d'arrêt de CHAUMONT.

Environ la moitié des postes concernent des emplois en cellule (bocaux) et l'autre moitié des emplois en qualité d'auxiliaires qui permettent aux détenus de circuler librement en détention (bricolage, nettoyage, etc).

Il m'a, ensuite, été présenté la salle d'activités.

Une activité d'expression libre était en cours et 8 détenus y participaient.

Il s'agissait de permettre aux détenus d'exprimer leurs émotions et leurs sentiments par l'art, ces derniers étant invités à écrire leur ressenti, ou le peindre ou encore le dessiner.

Cette activité est proposée les trois premiers mercredis de chaque mois.

Monsieur le Chef d'Etablissement m'a indiqué avoir conclu plusieurs partenariats afin d'accroître le nombre d'activités en détention, dont un partenariat avec le CVB qui consistera à présenter aux détenus l'hygiène de vie d'un athlète de haut niveau puis de pratiquer le volley ball avec les joueurs.

Dans le même thème, un enseignant de boxe vient dispenser des cours de boxe aux détenus régulièrement et un partenariat avec un enseignant de handball a été signé.

Une activité slam est également proposée.

D'autres ateliers sont toujours proposés ponctuellement, tels que, récemment, un atelier rap qui a abouti à un concert en détention.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Monsieur le Chef d'Etablissement m'a indiqué être attaché à la multiplication des ateliers proposés, dont le nombre s'est accru depuis sa prise de fonction, selon mon propre constat.

Des enseignements sont également dispensés quotidiennement par un enseignant de l'éducation nationale ainsi que des enseignants de matières spécifiques telles que l'histoire géographie par exemple ou encore un cours de français pour les détenus étrangers.

J'ai pu visiter des salles d'activités et j'ai constaté qu'elles étaient parfaitement adaptées à leur usage.

La maison d'arrêt dispose d'une salle de musculation bien équipée, limitée à quatre personnes simultanément, d'un terrain de sport suffisamment grand pour qu'un match s'y déroule ainsi que d'une bibliothèque.

Concernant les formations, le Chef d'Etablissement m'a confirmé que plusieurs étaient ponctuellement dispensées et que courant septembre, une formation au métier d'agent de restauration débuterait.

Egalement, des intervenants de Pôle Emploi et de la Mission Locale sont présents une fois par semaine.

Concernant l'exercice du culte, trois aumôneries sont représentées en détention : le culte catholique, le culte musulman et les témoins de Jéhovah.

Les parloirs se déroulent dans une pièce où des box sont présents, séparés par des cloisons en plexiglas mais non fermés, ce qui peut poser difficulté concernant la confidentialité des échanges.

A l'issue des parloirs, une fouille peut être opérée dans des pièces prévues à cet effet, chauffées.

III) Soins en détention

Les détenus ont accès à un médecin, qui est présent en détention trois jours par semaine.

Deux infirmiers sont également présents, l'un à temps complet et l'autre à mi-temps, ainsi qu'une psychologue à temps complet.

La maison d'arrêt est équipée d'un cabinet dentaire conforme à ce qu'on pourrait voir à l'extérieur et un dentiste est présent une demi-journée par semaine.

Un intervenant du CSAPA est également présent régulièrement en détention.

La seule difficulté concernant l'accès aux soins relève des soins psychiatrique.

Plus aucun psychiatre n'intervient en détention depuis plusieurs mois.

Les traitements médicamenteux sont administrés par les infirmières, prescrits par le médecin et le médecin assure également le suivi psychiatrique.

En cas d'urgence psychiatrique, les détenus sont conduits au centre hospitalier avec lequel un partenariat a été signé et au sein duquel une pièce sécurisée est aménagée pour recevoir les détenus.

Il m'a également été indiqué qu'en cas de crise de manque de stupéfiants, le détenu était systématiquement amené aux urgences du centre hospitalier.

Les hôpitaux psychiatriques Maine de Biran et André Breton prennent ensuite le relais en cas de nécessité d'hospitalisation.

Un projet de rénovation de l'ensemble des peintures de la maison d'arrêt est en cours.

Les peintures du hall desservant les cuisines, les parloirs et le quartier détention étaient en

cours de réfection lors de ma venue.

Le sas précédant le quartier détention était, quant à lui, déjà repeint.

Ma visite s'est achevée par la présentation par le Chef d'Etablissement des plans de travaux conséquents devant débiter en Juin 2023 et ayant pour but la construction d'une nouvelle aile.

Ce bâtiment contiendrait de nouveaux parloirs avec un accès direct afin que la famille ne pénétre plus dans la maison d'arrêt.

Egalement, de nouvelles cuisines y seraient construites ainsi que des ateliers permettant aux détenus de travailler en dehors de leur cellule.

J'ai pu m'entretenir avec plusieurs surveillants, qui m'ont confié apprécier le cadre de travail de la maison d'arrêt, qu'ils ont qualifié de maison d'arrêt à taille humaine ou encore de « familiale ».

J'ai eu le sentiment que beaucoup d'améliorations avaient été mises en œuvre depuis l'arrivée de Monsieur DAVINE, qui m'a semblé très investi tant dans la gestion de la maison d'arrêt que dans le bien-être du personnel et des détenus.

Encore, les détenus semblent avoir une relation privilégiée avec les surveillants, qui sont leurs principaux interlocuteurs et leurs intermédiaires pour formuler leurs diverses demandes.

Aucun point négatif n'est donc ressorti de ma visite.